

CRCK AURA - Commission ESIND
Réunion du 16 novembre 2023
Relevé de décisions

Présents : Philippe Caillebotte – Patrick Orosz – Bernard Jacquot. Yves Lecaude **Diffusion** : Comité directeur – Newsletter

Les textes en italique correspondent aux évolutions des points du compte rendu depuis la réunion précédente

Quoi	Niveau Qui	Quand
<p>Dossiers récurrents à suivre en coopération avec la Ffck (C° ESIND)</p> <ul style="list-style-type: none"> - En coopération avec les gestionnaires, propriétaires, maîtres d'ouvrage (EDF CNR), proposer les meilleurs moyens à mettre en œuvre pour sécuriser la navigation à l'aval des barrages. <i>Voir relance du courrier daté du 20/10/2022 envoyé au siège pour avoir une réponse.</i> - Prendre en compte les accords locaux dans la convention nationale EDF concernant la gestion des lâchers d'eau. (EDF national a nommé un nouveau correspondant) - Afin d'améliorer la représentation des sports de pagaie dans les instances (administrations et collectivités territoriales), rédiger une charte de principes à respecter en collaboration avec les membres agréés. - Rédiger la contribution de la FFCK aux mesures et dispositifs de gestion des flux d'usagers et pagayeurs à mettre en place sur les rivières et sites naturels en fonction du débit et de la fréquentation. (Calanques, Guiers, Chassezac, ...) 	<p>National</p> <p>PC</p> <p>PC</p> <p>BJ</p> <p>PC</p>	<p>30/11</p> <p>30/12</p>
<p>Création d'un emploi de tête de réseau bassin du Rhône</p> <p>Le profil d'emploi et le document « projet » ont été remis à la FFCK. Un courrier est à adresser au plus vite au Directeur adjoint de l'Agence de l'eau <i>(Courrier rédigé et soumis à A Dubost en attente de réaction, à relancer)</i></p>	<p>Fédéral</p> <p>PC</p>	<p>30/11</p>
<p>Rencontres à prévoir pour présenter les dossiers et actions de la FFCK</p> <ul style="list-style-type: none"> - FNE : Jacques Pulou, président FNE Isère et VP comité bassin RMC - CEN Rhône Alpes : JY Chetaille, président (PC à participé à l'AG et présenté rapidement les actions de la FFCK en lien avec l'environnement) - FN Pêche : actions communes pour un intérêt partagé - LPO : dont l'application « biodiv sport » serait à élargir aux sports de pagaie <p><i>Réfléchir à la mise en place d'une journée de réflexion et échanges avec tous ces organisations.</i></p>	<p>Régional</p> <p>PC</p> <p>PC</p> <p>PC</p> <p><i>tous</i></p>	<p>2024</p>
<p>Topo guide Haut Rhône</p> <p>Ce qui a été fait :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Demandes de subvention 2022 et 2023 au Conseil régional et à l'ANS - Rencontre Comité Via Rhône et Syndicat du Haut Rhône - Courrier « tourisme » à l'Agence touristique régionale et au Conseil régional - Travail de repérage SATE réalisé par A Dubost en août. <p>Ce qui reste à faire / A Dubost –</p> <ul style="list-style-type: none"> - Voir A Dubost pour fixer un calendrier de travail plus précis. - Réunion visio le 24/11 avec A Dubost et J Doux. - Assurer une bonne cohérence entre les différentes sources (CRCK, Laurent Brossat, Antoine Dubost), et les différentes productions : rapport d'expertise 2022, topo guide 2024 et recommandations 2018. - Déposer une fiche projet CNR Plan 5 Rhône - Solliciter les autres partenaires potentiels : Agence touristique régionale, SHR, Comité ViaRhône, comités départementaux tourisme 	<p>Régional</p> <p>BJ</p> <p>BJ PC</p> <p>BJ PC</p> <p>BJ PC</p> <p>PC</p>	<p>24/11</p> <p>24/11</p> <p>30/11</p> <p>30/12</p>

<ul style="list-style-type: none"> - Activer un nouveau contrat de partenariat CNR incluant un volet supplémentaire au contrat actuel (ou rédiger un contrat spécifique) - Mettre à jour la fiche projet <i>interne</i> 	PC/BJ	30/11
<p>Budget 2024 du Comité Régional Prévoir dans le budget 2024 une ligne ESIND, incluant les contentieux, d'un montant de 5000 € avec une fiche projet explicative. <i>Y inclure le dédommagement des personnes devant prendre un jour de congés pour participer à une réunion.</i></p>	Régional PC	30/12
<p>Expertise relative au franchissement des ouvrages CNR du Ht Rhône Ce qui est fait :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conventionnement avec CNR sur les modalités de travail et de facturation - Corrections et annotation de la commission ESIND (Bernard, Philippe) sur la première version du document rédigé par Laurent - Recueil des avis des professionnels sur leurs besoins et usages <p>Ce qui reste à faire ou finaliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Finalisation du rapport d'expertise - Relecture du document final présenté par Laurent et rédaction de l'avis du Comité en veillant à la cohérence avec les avis des professionnels, le topo guide et les reco 2018. - <i>Communiquer le document à Laurent Nicolet pour relecture et avis</i> - Facturation de 14.400 euros à CNR / envoyée 15/11 - sur l'exercice 2023, selon modalités convenues avec Samuel Deviller CNR - Facturation du solde début 2024 	Régional LB PC BJ PC SL PC SL	30/11 30/12 01/12 30/01
<p>Projet de réunion régionale (séminaire) avec les services de l'État Relancer le référent régional sport de nature (JB Delpy) et la cheffe de service (MC Doha) via le directeur (B Feutrier), afin d'organiser un séminaire ESIND avec les référents départementaux sports de nature et d'assurer un meilleur suivi des différents (et nombreux dossiers départementaux)</p>	Régional BJ LB CL	30/11
<p>Ain Aval Le courrier pour initier une démarche d'amélioration des conditions de pratique a été fait fin juin. Le Conseil départemental a répondu favorablement en proposant de mobiliser sa CDESI. La réponse du SR3A est attendue (<i>relance faite début novembre ... contact téléphonique à prendre</i>).</p>	Ain (01) BJ	30/12
<p>RHONERGIA Le comité directeur du Comité régional a émis un avis négatif lors de sa réunion de juin (sans courrier envoyé). Bernard et Patrick étaient présents à la réunion du 13/09 avec les « garants » de la procédure de consultation publique, laquelle devrait démarrer au cours du 1^{er} trimestre 2024 selon un calendrier relativement resserré... sur lequel il faudra communiquer. <i>Le reprofilage du lit à l'aval de l'ouvrage est inquiétant et mérite d'être mis à l'ordre du jour d'une réunion commune LPO, FN Pêche, CEN Rhône Alpes, FNE (voir point rencontre à prévoir)</i></p>	Isère / Ain BJ/PO	En cours
<p>Dossier des Molottes Le courrier de réponse envoyé à CNR a été suivi par une réunion de laquelle des conclusions partagées ont émergé : suivre les travaux projetés et adapter notre position en fonction des résultats observés. Dans tous les cas, il convient de maintenir une préférence de continuité de navigation par la lône, ainsi que le portage en rive droite. <i>Prochain jalon : dossier de consultation via DREAL</i></p>	Isère / Ain BJ/PC	

<p>Romanche Un recours est en cours et des essais de navigation <i>sont projetés à mai 2024</i>, dont les modalités restent à convenir avec EDF et les services de l'État</p>	<p>Isère PGR PC</p>	<p>31/11/24</p>
<p>Recours gracieux aux Préfets Isère et Savoie / comité de suivi de la concession à EDF Alpes La DREAL a répondu positivement. Nous restons <i>toujours</i> en attente de l'arrêté modifié</p>	<p>Isère /Savoie BJ</p>	
<p>Recours gracieux préfet de Savoie / Interdiction navigation Isère à La Bathie Le dossier est instruit par la DSIPC de la Préfecture de Savoie qui a bien reçu notre courrier en <i>RAR du 10 juillet 2023</i>. Nous restons <i>toujours</i> en attente d'une réunion de travail</p>	<p>Savoie BJ</p>	<p>30/11</p>
<p>Isère en Haute Tarentaise</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'association Tarentaise eau vive (TEV) a finalisé et diffusé un courrier au préfet et Sous-Préfet détaillant les demandes d'évolution de l'arrêté préfectoral de 2018. - Le Comité régional appuiera la démarche par un autre courrier <i>favorable aux modifications demandées</i> - Le principe du rétablissement de l'épis de la « vague des France » au niveau de la base de Aime La Plagne est acté. La date des travaux reste à fixer en concertation avec la mairie, le club et les professionnels (probablement en Avril 2024) 	<p>Savoie BJ BJ</p>	<p>30/11</p>
<p>Barrage d'Arthaz L'arrêté préfectoral a été pris et EDF est en train de faire la mise en place des panneaux. Le point ultime de débarquement reste à définir avec une bande de marchepied adapté pour le débarquement (sujet oublié par la préfecture). <i>Patrick a écrit au propriétaire du terrain concerné pour avoir son accord.</i> <i>Réponse en attente</i> Philippe relance JED</p>	<p>Hte Savoie PO PC</p>	<p>30/11 30/11</p>
<p>RPP Rhône Feyssine (Rhône) et interdiction de navigation dans Lyon La demande de révision de l'arrêté préfectoral a été envoyé par courrier RAR il a plus de 2 mois et reste sans réponse à ce jour (ce qui équivaut à un rejet). Le Comité reste à la recherche d'appuis et contacts au sein de l'administration (JS DDT) et auprès des clubs et professionnels locaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire un mail au CD, aux clubs, aux professionnels locaux. - Proposer au DRAJES (B Feutrier) d'adresser un courrier au préfet 69 <p>À défaut de réponse, envisager d'engager un recours contentieux (budget CR) NB : il est démontré que les nouvelles hydroliennes n'entravent pas la navigation. <i>Laurent Brossat doit voir ce qu'il peut faire sur ce sujet</i> <i>Mail de S. Devillers : transmission de l'arrêté préfectoral de 2019 qui interdit la présence 300m à l'amont et 100 m à l'aval du seuil et vient en supplément du RPP qui lui interdit la navigation entre pk9 et pk7</i></p>	<p>Rhône PC LB CL</p>	<p>30/11 30/10</p>
<p>Haute Loire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poutès : à la suite de la réunion du 20/08 sur site un document sur le franchissement a été envoyé à EDF DDT par PC et YL. Nous restons en attente de réaction - <i>Compte tenu de la rétention d'informations essentielles de la part d'EDF et du délais pour organiser un nouvel essai à 33m', nous demandons l'inscription sur la fiches des ouvrages à aménager, pour POUTES, du passage libre en</i> 	<p>Hte Loire YL/NH YL NH</p>	<p>30/10</p>

